

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Band:** 44 (2017)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Courrier des lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## De paisibles fermes sur le déclin. Le dernier producteur de lait du village



Il faudrait conseiller à M. Burren d'approfondir ses réflexions stratégiques face à la diminution de la rentabilité de la production laitière. Différentes possibilités existent, par exemple donner une orientation touristique aux exploitations laitières. Car ceux qui vont dans les Alpes se réjouissent aujourd'hui à l'idée de devenir des clients directs grâce à l'agrotourisme.

WILHELM TSCHOL, ALLEMAGNE

Si le litre de lait ne coûte qu'un franc au magasin, personne ne peut s'attendre à ce que quelqu'un fasse des bénéfices. C'est une honte que le gouvernement ne relève pas les prix et n'augmente pas les frais douaniers à la frontière. N'est-ce pas la tâche du gouvernement de protéger notre pays et les citoyens? En Amérique, ils ont Walmart, qui fonctionne sur la même base que l'UE: faites pression assez longtemps sur les prix et la petite concurrence devra bientôt mettre la clé sous la porte! J'espère que les petits agriculteurs suisses trouveront un moyen pour maintenir leur mode de vie et un élevage sain. Il doit bien y avoir quelque chose à faire pour sortir de ce pétrin! Et j'espère que les gens réalisent ce qu'ils vont perdre s'ils ne commencent pas à soutenir l'économie locale et les agriculteurs locaux.

E. KUNKLER, CANADA

En France, les producteurs laitiers sont dans la même situation et cela a déjà causé beaucoup de drames. Ceux qui s'en sortent le mieux sont rentrés dans un système du «producteur directement au consommateur» avec des associations comme l'Amap. Je suis sûre qu'en Suisse cette solution aura aussi sa chance. Bon courage à vous!

BARBARA DEMOULIN, FRANCE

Nous habitons une partie de l'année à Bruggnasco, près d'Airolo. Ici, le village n'a plus qu'un seul fermier, et nous achetons notre lait directement à la ferme, à un franc le litre. Ce n'est peut-être que notre imagination, mais nous trouvons ce lait bien meilleur que le lait bio de la Coop. L'été dernier, nous attendions avec impatience que les vaches reviennent des alpages. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi un tel lait ne bénéficie pas d'un label de qualité, pour lequel les gens, tout comme nous, seraient prêts à payer davantage. Pourquoi dépensons-nous deux francs pour une bonne bière et 20 francs pour un bon vin, mais seulement un franc pour du lait de grande qualité?

DIETER SCHELLING, SUISSE

## Un commerce explosif. Exportations suisses d'armes sous le feu des critiques



À mon avis, toute exportation d'armes contredit la neutralité suisse et les principes humanitaires. Alors, quand je lis le petit pourcentage que représentent ces produits d'exportation, je suis plus que perplexe de voir qu'une telle importance

soit accordée à ce secteur d'exportation. Personnellement, je rejette les exportations d'armes en général. RENATA NEUWEILER, GRÈCE

Le discours de madame Chantal Galladé est intéressant. Mais malheureusement, il fait l'impasse sur l'hypocrisie générale concernant les activités économiques de la Suisse sur la scène internationale et ses conséquences directes sur les populations dans les pays en crise. Si «tout marché entaché de sang est indigne de la Suisse humanitaire et inacceptable», nous aimerions bien voir madame Galladé plus engagée contre les véritables activités criminelles contrôlées à partir du territoire suisse qui sont les vraies causes du sang versé: le trading du pétrole, l'industrie agro-chimique, les activités bancaires des places financières genevoises et zurichoises et cetera. En effet, ces activités sont les causes réelles des inégalités économiques, des tensions politiques et de la destruction de l'environnement à l'origine des conflits où elle ne supporte pas qu'une arme ou une munition d'origine suisse soit utilisée. ALEXANDRE MEDAWAR, LIBAN

### Élections du CSE 2017

Dans la dernière édition de la Revue Suisse, il y a eu quelques imprécisions concernant l'article «Élisez le nouveau Conseil des Suisses de l'étranger» (CSE): les réponses aux questions «Comment et par qui les délégués de l'étranger sont-ils élus?» et «Qui peut voter à l'étranger?» ont entraîné des malentendus.

La situation est la suivante: les organisations faitières dans les différents pays élisent les délégués de l'étranger ou, là où il n'y en a pas, les associations suisses. Toutes deux peuvent élargir le cercle des électeurs à des personnes qui ne sont pas membres d'association. Dans ce cas, si nécessaire, les associations peuvent organiser une élection directe, par voie postale ou électronique. L'affiliation à une association suisse n'est donc pas obligatoire, si elle n'est pas exigée par les organisations chargées de l'élection. Nous voudrions également mentionner ici que lors de sa dernière séance, le Conseil des Suisses de l'étranger a inclus dans ses directives la recommandation suivante en ce qui concerne les électeurs: «Le Comité de l'OSE recommande d'autoriser tous les Suisses de l'étranger inscrits sur le registre électoral à participer aux élections.» Il s'agit d'une recommandation que les associations peuvent suivre si elles le souhaitent, mais qui n'est pas impérative. Le CSE a voulu faire un pas vers l'ouverture de la base électorale. Mais les associations restent libres, dans le cadre des directives, de déterminer qui peut participer aux élections. Vous trouverez ces directives ainsi que de plus amples informations sur les élections sous: <http://aso.ch/fr/politique/elections-du-cse-2017>.